

Les quatre règles d'or



École de l'Orée-des-Bois



1. Je dis NON à toutes les formes de violence et à l'intimidation à l'école.



2. Je respecte les élèves et les adultes par mes gestes, par mes paroles et ma tenue vestimentaire appropriée.



3. Je me déplace dans l'école en marchant et en silence.



4. Je prends soin de mes effets personnels, du matériel mis à ma disposition et de mon environnement.